Conseil départemental

Agent, chef de service ou directeur, chacun est responsable selon sa position, de la bonne tenue des dossiers qu'il produit et dont il a la charge, qu'ils soient électroniques et/ou papier. Pour vous aider, voici quelques conseils et fiches pratiques.

Agent, chef de service ou directeur, chacun est responsable selon sa position, de la bonne tenue des dossiers qu'il produit et dont il a la charge, qu'ils soient électroniques et/ou papier.

Pour vous aider, voici quelques conseils et fiches pratiques.

Que souhaitez-vous faire ?

Eliminer des archives
Verser des archives
Construire ou aménager un bâtiment ou un local à usage d'archives
Gérer un local de préarchivage
Gérer des documents bureautiques
Gérer mon espace F:/
Faire face à un sinistre ou un vol de documents
Consulter les archives versées par mon service
Comprendre ce que sont les archives